

INFORMATION PRATIQUES A L'EXPERIENCE DE CHUTE LIBRE INDOOR

Dès votre arrivée, vous serez accueillis par notre équipe d'hôtesse et stewards afin de procéder à votre enregistrement. Les passagers qui se présentent à l'embarquement reçoivent une formation puis une tenue de vol, qu'ils enfilent par-dessus leurs vêtements.

Les 6 passagers d'une session font à tour de rôle deux vols, accompagnés par un moniteur. Ils chuteront aussi longtemps que lors de 3 sauts de baptêmes à 4000 mètres à partir d'un avion !

Lors du premier vol, il s'agit de découvrir l'élément et la stabilité d'un vol allongé sur l'air. Un écran retransmet en permanence le vol précédent pour que vous puissiez vous regarder à l'issue. Lors du second vol et selon votre aisance, les passagers qui le souhaitent pourront expérimenter l'incourable « FLY UP » et décoller à plusieurs mètres de hauteur, tout en étant aidés du moniteur. A la fin de votre initiation, le moniteur effectuera une démonstration sportive de chute libre indoor.

Les moniteurs sont des athlètes très entraînés qui reçoivent une formation continue. Ils veillent à la sécurité, au confort et aux progrès de chaque passager.

Des épaules laxes ou luxées sont la principale contre-indication à la pratique de la chute libre indoor. Une limitation pour le poids par passager : maximum 115 kg. De plus, la consommation d'alcool est strictement interdite avant la pratique de la chute libre indoor.

Une autorisation parentale écrite est OBLIGATOIRE pour les passagers de moins de 18 ans et la présence d'une personne majeure accompagnante est également obligatoire.